



CUMUNITÀ
D'AGGLUMERAZIONE
DI BASTIA

Décision du 29 septembre 2021

**DECISION DU PRESIDENT DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA
PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

OBJET : Rénovation mobilier bureau de la Présidence – prestation artisan tapissier

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2020-09-29-001 du 29 septembre 2020 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

En matière de commande publique :

- *En matière de fournitures et services :*

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40 000 € HT à ce jour) ;

Considérant que dans le cadre de la réhabilitation du siège de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le mobilier de la Présidence, acquis en 2014, nécessite une rénovation de l'ensemble salon du bureau du Président (fauteuils et canapé) ;

OBJET : Rénovation mobilier bureau de la Présidence – prestation artisan tapissier

APPROUVE

Le devis du tapissier en ameublement, Monsieur Philippe LEVRAT, atelier « Au siège d'Antan », sis 3, Avenue Emile SARI, 20200 BASTIA, (SIRET : 43402553200012), du 01/09/2021, d'un montant de 2 972 € TTC (prestation et métrage tissus) ;


DIT

Que les crédits, sont prévus au Budget principal, chapitre 21, compte 2135 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



LE PRESIDENT


Louis POZZO DI BORGO

Acte certifié exécutoire
après dépôt en préfecture
le **04 OCT. 2021**
et publication ou notification
du **04 OCT. 2021**
La Directrice de l'Administration Générale
Nora  MOGHRAOUI